

Lettre ouverte aux Pôle Emploi fermés

Depuis lundi 3 mai, la grève des chômeurs a commencé dans plusieurs villes de France.

Mardi 4, à Rennes, la direction régionale de Pôle Emploi a été occupée par une quarantaine de chômeurs et précaires. Après de nombreuses heures de négociation, la direction a fini par concéder le début d'une reconnaissance d'un droit de grève des chômeurs en considérant la participation à la grève comme « motif valable d'absence à convocation ».

La situation en Île-de-France est toute autre. Lundi, alors qu'une centaine de personnes occupaient la salle de réunion du siège national de Pôle Emploi, celle-ci a choisi comme seule forme de contact d'ordonner l'expulsion *manu militari* des occupants. Conformément à la politique de la « maison », les flics ont refusé toute sortie collective pour obliger les occupants à un suivi très individualisé jusqu'aux fourgons de police. Après les quatre heures de contrôle d'identité, toutes les personnes ont été libérées *a priori* sans sanction ni radiation, mais malgré le soutien des syndicats de Pôle Emploi, la direction laisse planer la menace d'une plainte pour trop perçus de campagne...

Mardi et mercredi, à Montreuil, un piquet de chômeurs et précaires s'est tenu tout l'après-midi dans la rue piétonne. Chaque jour, des visites collectives ont été effectuées en direction des deux antennes Pôle Emploi pour informer allocataires et salariés de la grève en cours. Chaque jour, le même scénario hystérique s'est répété : dès que l'allocataire se voyait démasqué comme chômeur gréviste à la sortie du premier tract ou de la première parole articulée à haute voix, la direction lançait ses vigiles en tous sens pour fermer toutes les issues et hurlait au retrait des agents.

La direction s'emploie à empêcher toute relation, toute discussion avec les agents. Comme nous, elle pense que nous avons beaucoup de choses à nous dire et à échanger concernant la fusion des assedics et de l'Anpe, concernant les logiques de contrôle et de management dont nous sommes les sujets, d'un côté et de l'autre du guichet.

La fermeture des Pôle Emploi n'est pas notre fait mais bien celui de la direction. Chômeurs en grève, nous avons le temps et nous passerons quotidiennement jusqu'à ce que les Pôle Emploi restent ouverts lorsque nous y viendront pour informer allocataires et salariés des agences, pour débloquer collectivement des dossiers ou afficher dans les panneaux réservés aux collectifs de chômeurs.

En attendant, nous invitons les agents à venir nous rencontrer au piquet des chômeurs en grève installé sur la rue piétonne à deux pas.

Agent du Pôle, même derrière ton guichet, tu restes un chômeur.

